

**PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
N° 2 - 2026**

Mercredi 4 mars 2026

Etaient présents (9) : MM Maxime DURAND, Alain COURBOU, Vincent DURAND, David EMERAUD, Michel RIVAL, Michel FAYET, Benjamin GASTALDELLO, Rémi CHATELAT et Patrick FERRARIS.

Excusés : Mmes Isabelle DURET et Gaelle BELIME

Date de la convocation : 24 février 2026

Secrétaire de séance : Mr Benjamin GASTALDELLO

Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance : Le Procès-Verbal du Comité Syndical en date du 4 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président fait lecture de l'ordre du jour.

Plusieurs délégués expriment leurs interrogations quant à la pertinence d'approuver ce soir la convention de mandat aux enjeux financiers jugés très importants et souhaitent laisser la future équipe syndicale issue du prochain renouvellement de mandat d'en décider la pertinence.

Monsieur le Président prend acte.

Conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président demande aux membres du Comité Syndical de valider le retrait d'un point à l'ordre du jour concernant l'approbation de la convention de mandat avec la SPL SARA Aménagement dans le cadre de l'extension de l'AGP de Villefontaine.

Le retrait de ce point est soumis au scrutin public.

8 voix POUR le retrait

1 voix CONTRE le retrait (Mr Rémi Chatelat)

Le retrait de ce point est adopté.

Le nouvel ordre du jour s'établi donc comme suit :

1/ Délibération : Vote du Compte Financier Unique 2025

2/ Délibération : Affectation des résultats

3/ Délibération : Budget Primitif 2026

1/ DELIBERATION : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

L'exercice 2025 de fonctionnement se clôture avec un **excédent de 212 989.13 €**, très proche de l'exercice précédent (214 665.17 €).

Dépenses de fonctionnement : 931 533.50 €

Elles sont conformes à celles attendues.

Etant donné que les aires d'accueil (via les subventions du Plan de Relance) ont été récemment renouvelées, les dépenses d'entretien sont restées assez faibles et se sont essentiellement concentrées sur la rénovation du terrain de sédentaires de Bourgoin-Jallieu, seule aire qui ne pouvait pas bénéficier des subventions du Plan de Relance.

Une décision modificative a été votée en septembre 2025, elle augmentait les crédits des charges du personnel pour permettre le recrutement d'un agent pendant le congé maladie du Directeur du SAGAV Nord Isère. Cet agent n'a pas été trouvé, les crédits n'ont pas été utilisés.

Recettes de fonctionnement : 1 144 522.63 €

Depuis avril 2025, les recettes de tarifications des aires d'accueil sont désormais inscrites au compte 70 328 et plus au compte 7588, ce qui explique des différences importantes entre le BP 2025 et le réalisé 2025. Le montant total de la tarification reste lui, proche de l'exercice précédent : 163 401,82 € de tarifications 2025 contre 154 140,30 € en 2024.

L'exercice 2025 d'investissement se clôture avec un **excédent brut de 88 573.96 €** ce qui permet de réduire le déficit total à 61 645.04 €.

Dépenses d'investissement : 459 915.89 €

En 2025, on constate une baisse importante des remboursements des emprunts : 189 279.09 € contre 274 832.44 € en 2024.

Dans l'attente du prochain Schéma Départemental listant les différentes obligations, peu d'investissements ont été réalisés : déplacement d'un poteau incendie à L'Isle d'Abeau, achat de colonnes aériennes et aménagement de leurs plateformes, créations de nouveaux coffrets électriques pour l'AGP de Villefontaine suite à un vol.

Recettes d'investissement : 548 489.85 €

Le reliquat de la subvention pour les travaux réalisés sur l'aire d'accueil de St Jean de Soudain a été versé comme convenu.

Le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	931 533.50 €
Recettes	1 144 522.63 €
Solde d'exécution	212 989.13 €
Restes à réaliser	0.00 €
Résultat antérieurs reporté	350 305.08 €
Résultat global de clôture	563 294.21 €
Section d'Investissement	
Dépenses	459 915.89 €
Recettes	548 489.85 €
Solde d'exécution	88 573.96 €
Restes à réaliser	0.00 €
Résultat antérieurs reporté	- 150 219.00 €
Solde global de clôture	- 61 645.04 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le compte financier unique 2025 du SAGAV Nord Isère
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes
- **DONNE** pouvoir Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

2/ DELIBERATION : AFFECTATIONS DES RESULTATS

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

↳ Section de fonctionnement :

Dépenses : 931 533,50 €

Recettes : 1 144 522,63 €

Le résultat propre à l'exercice pour la section de fonctionnement, fait apparaître un excédent de **212 989.13 €**

Avec la reprise du résultat antérieur : **350 305,08 €**

Le résultat global de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de **563 294,21 €**

↳ Section d'investissement :

Dépenses : 459 915,89 €

Recettes : 548 489,85 €

Le résultat propre à l'exercice pour la section d'investissement fait apparaître un déficit de **88 573,96 €**

Avec la reprise du résultat antérieur : **- 150 219.00 €**

Le résultat global de la section d'investissement fait apparaître un déficit de **61 645,04 €**

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent cumulé de la section de fonctionnement (soit 563 294,21 €) de la manière suivante :

- . 61 645,04 € au compte 1068
- . 501 649,17 € au report à nouveau excédentaire, (compte 002 des recettes de fonctionnement)

Après discussions et délibérations les membres présents du Comité Syndical adoptent à l'unanimité les affectations de résultats proposés par Monsieur le Président.

3/ DELIBERATION : BUDGET PRIMITIF 2026

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 4 février 2026, Monsieur le Président en rappelle les grandes lignes :

- Une nouvelle tarification s'applique sur les aires d'accueil à compter du 1^{er} mars 2026. Elle pourrait permettre de dégager environ 10 000 € de recettes supplémentaires (pour une occupation stable)
 - Les derniers emprunts en cours se clôturent en septembre 2026. Le remboursement du capital restant dû, sera 2 fois moins important qu'en 2025
 - Le schéma départemental (SDAHGV) listant les différentes obligations de réalisations d'aires d'accueil a été adopté le 15 janvier 2026. Il prévoit :
 - . L'agrandissement de l'AGP de Villefontaine
 - . La création d'un TFL de 12 places aux Avenières-Veyrins-Thuellin
 - . La requalification de l'aire permanente d'accueil de l'Isle d'Abeau en Terrain Familial Locatif (TFL)
 - . La requalification du terrain de sédentaires de Bourgoin-Jallieu en Terrain Familial Locatif (TFL)
- Un Plan Pluriannuel d'Investissement (2026-2031) a été établi. En 2026, 405 000€ de dépenses d'investissement seront consacrées à ces différentes obligations. Pas de recours à des emprunts.

Compte-tenu de ces différents éléments et sur la base du Débat d'Orientations Budgétaires en date du 4 février 2026, Monsieur le Président propose de maintenir les contributions financières 2026 des EPCI à celles de 2025 c'est-à-dire à 822 456,00 € (annexe 3)

- . pour moitié (411 228,00 €) au prorata de la population par EPCI (262 376 habitants)
- . pour moitié (411 228,00 €) au prorata du nombre de places d'accueil par EPCI comme défini dans le schéma départemental (appel fin trimestre 2)

Sur ces éléments budgétaires, Monsieur le Président porte à la connaissance des membres délégués présents un projet de BP 2026 (en annexe 2) avec :

- . Une section de fonctionnement qui s'équilibre à 1 560 829,00 €
- . Une section d'investissement qui s'équilibre à 766 645,00 €

Par ailleurs Monsieur le Président précise que compte-tenu de la trésorerie actuelle et du choix de ne pas recourir à un nouvel emprunt il convient de réclamer dès que possible un premier acompte aux EPCI sur leurs participations 2026.

Ce premier acompte correspond à la contribution financière pour moitié au prorata de la population INSEE en vigueur par EPCI (cf annexe 2 de la délibération). Il devra être versé dans les meilleurs délais.

🔗 **Le budget primitif 2026 est approuvé à l'unanimité.**

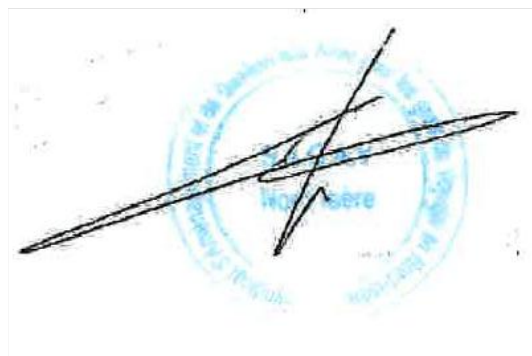
L'ordre du jour étant écoule, Mr le Président invite les délégués présents au pot de l'amitié

La séance est levée à 19h30

Patrick FERRARIS
Président du SAGAV NI



Benjamin GASTALDELLO
Vice Président
Secrétaire de séance



Annexe 1 au Procès-verbal du 4 mars 2026– CFU 2025

FONCTIONNEMENT		BP 2025	CA 2025
chap.	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général		
60	Achats et variations de stock s/total 60	202 500,00	130 233,68
60611	dont eau	50 000,00	33 056,94
60612	dont électricité	145 000,00	96 361,58
61	services extérieurs s/total 61	529 867,00	378 611,16
611	dont marché Hacienda	215 000,00	211 984,80
615221	dont entretiens sur terrain	252 500,00	117 438,05
62	autres services extérieurs s/total 62	65 000,00	24 202,20
6288	dont OM	45 000,00	19 478,33
63	impôts, taxes et versements assimilés s/total 63	1 100,00	235,00
011	Total 011	798 467,00	533 282,04
012	Charges de personnel	110 300,00	75 317,95
65	Autres charges de gestion courante	31 854,00	27 376,70
66	charges financières	19 000,00	10 203,81
67	autres charges exceptionnelles	500,00	0,00
68	dotation aux amortissements	287 000,00	285 353,00
6817	Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants	3 000,00	0,00
	virement en section d'investissement	190 233,00	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 440 354,00	931 533,50
chap.	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
64	remb. Autres charges sociales	1 000,00	513,58
70	produits du sce des domaines et ventes div.	2 000,00	120 095,29
74	Dotations subventions et participations	842 456,00	860 286,23
	dont participations 3 EPCI	822 456,00	822 455,99
	dont subventions du Plan de Relance	0,00	0,00
75	Produits divers	138 010,00	56 403,53
77	Produits exceptionnels	106 583,00	105 724,00
78	Reprises sur amort. Dépréciations et provisions	0,00	1 500,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 090 049,00	1 144 522,63
002	excédent de fonctionnement reporté	350 305,00	0,00
	TOTAL (AVEC REPORT) RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 440 354,00	1 144 522,63
		Dépenses 2025	931 533,50
		recettes 2025	1 144 522,63
		exercice 2025	212 989,13
		excédent antérieur	350 305,08
		excédent total	563 294,21

	INVESTISSEMENT	BP 2025	CA 2025
chapitre	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
001	déficit d'investissement reporté	150 219,00	0,00
13	Subvent d'invest tranférables	106 583,00	105 724,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	253 929,09
1641	dont remboursement emprunts	200 000,00	189 279,09
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	283,20
21	Immobilisations corporelles	188 500,00	99 979,60
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	727 102,00	459 915,89
chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
021	virement de la section de fonctionnement	190 233,00	0,00
10	Dotations et fonds globalisés d'investissement	157 217,00	186 829,25
13	Subvention d'investissement	12 652,00	12 651,60
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	63 656,00
28	amortissement des immobilisations	287 000,00	285 353,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	727 102,00	548 489,85
		Dépenses 2025	459 915,89
		recettes 2025	548 489,85
		exercice 2025	88 573,96
		déficit antérieur	150 219,00
		déficit total	61 645,04

Annexe 2 au Procès-verbal du 4 mars 2026– BP 2026

FONCTIONNEMENT		BP 2025	CA 2025	BP 2026
chap.	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général			
60	Achats et variations de stock s/total 60	202 500,00	130 233,68	202 500,00
60611	dont eau	50 000,00	33 056,94	50 000,00
60612	dont électricité	145 000,00	96 361,58	145 000,00
61	services extérieurs s/total 61	529 867,00	378 611,16	537 000,00
611	dont marché Hacienda	215 000,00	211 984,80	220 000,00
615221	dont entretiens sur terrain	252 500,00	117 438,05	250 000,00
62	autres services extérieurs s/total 62	65 000,00	24 202,20	61 879,00
6288	dont OM	45 000,00	19 478,33	40 000,00
63	impôts, taxes et versements assimilés s/total 63	1 100,00	235,00	1 100,00
011	Total 011	798 467,00	533 282,04	802 479,00
012	Charges de personnel	110 300,00	75 317,95	84 150,00
65	Autres charges de gestion courante	31 854,00	27 376,70	49 200,00
66	charges financières	19 000,00	10 203,81	7 000,00
67	autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	5 000,00
68	dotation aux amortissements	287 000,00	285 353,00	300 000,00
6817	Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants	3 000,00	0,00	3 000,00
	virement en section d'investissement	190 233,00	0,00	310 000,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 440 354,00	931 533,50	1 560 829,00
chap.	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
64	remb. Autres charges sociales	1 000,00	513,58	1 000,00
70	produits du sce des domaines et ventes div.	2 000,00	120 095,29	125 000,00
74	Dotations subventions et participations dont participations 3 EPCI	842 456,00 822 456,00	860 286,23 822 455,99	827 455,83 822 456,00
75	Produits divers	138 010,00	56 403,53	0,00
77	Produits exceptionnels	106 583,00	105 724,00	105 724,00
78	Reprises sur amort. Dépréciations et provisions	0,00	1 500,00	0,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 090 049,00	1 144 522,63	1 059 179,83
002	excédent de fonctionnement reporté	350 305,00	0,00	501 649,17
	TOTAL (AVEC REPORT) RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 440 354,00	1 144 522,63	1 560 829,00
INVESTISSEMENT		BP 2025	CA 2025	BP 2026
chapitre	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
001	déficit d'investissement reporté	150 219,00	0,00	61 645,04
13	Subvent d'invest transférables	106 583,00	105 724,00	106 583,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	253 929,09	180 000,00
1641	dont remboursement emprunts	200 000,00	189 279,09	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	283,20	155 000,00
21	Immobilisations corporelles	188 500,00	99 979,60	258 416,96
26	Autres formes de participations (SPLA SARA)	0,00	0,00	5 000,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	727 102,00	459 915,89	766 645,00
chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
021	virement de la section de fonctionnement	190 233,00	0,00	310 000,00
10	Dotations et fonds globalisés d'investissement	157 217,00	186 829,25	76 645,00
13	Subvention d'investissement	12 652,00	12 651,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	63 656,00	80 000,00
28	amortissement des immobilisations	287 000,00	285 353,00	300 000,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	727 102,00	548 489,85	766 645,00

Annexe 3 au Procès-verbal du 4 mars 2026– cotisations 2026

	1 er acompte : fin Trimestre 1 2026			2ème acompte : fin Trimestre 2 2026			
EPCI	Pop. Légales 2023. en vigueur au 01/01/26	en % de la population totale SAGAV	participation 2026 au titre de la population	nombre de places définis dans le SDAGV	en % du nombre total de places	participation 2026 au titre du nbe de places	TOTAL des participations 2026 / EPCI
CAPI	114 874	43,78	180 044,69 €	170	39,17	161 080,09 €	341 124,78 €
VDD	66 598	25,38	104 380,59 €	142	32,72	134 549,25 €	238 929,85 €
BDD	80 904	30,84	126 802,72 €	122	28,11	115 598,65 €	242 401,37 €
	262 376	100,00	411 228,00 €	434		411 228,00 €	822 456,00 €